

Rapport de jury

**ASSISTANT·E SPECIALISE·E DES
BIBLIOTHEQUES
CLASSE NORMALE
- Session 2019 -**

Concours d'entrée dans le corps des assistant·e·s spécialisé·e·s des bibliothèques et des musées d'administrations parisiennes, grade d'assistant·e spécialisé·e des bibliothèques et des musées de classe normale, spécialité bibliothèques

Présidente :
Mme Françoise LAMAU

Novembre 2019

1. Rappel du cadre du concours

A. Missions

Les assistant·e·s spécialisé·e·s des bibliothèques et des musées de classe normale sont chargé·e·s d'activités de traitement et de gestion des collections, de mise en valeur de productions culturelles, d'information des usagers ou de gestion des locaux, des matériels, ainsi que de fonctions touchant à l'accueil et la sécurité des personnes, des biens, des bâtiments et des collections.

Dans la spécialité **bibliothèques**, ils·elles exercent notamment des activités de caractère technique dans le domaine du traitement des collections ainsi que dans celui de leur gestion, de la veille et des acquisitions documentaires, de la gestion des magasins, des lieux accessibles au public et des matériels. Ils·elles peuvent participer à l'information ainsi qu'à la formation du public, ou assurer des fonctions touchant à la sécurité des personnes, des locaux et des collections. Ils·elles peuvent également participer à l'élaboration des programmes d'action culturelle dans les bibliothèques et à la mise à disposition de nouvelles technologies dans les services aux publics.

B. Nature des épreuves

CONCOURS EXTERNE

EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE	Durée de l'épreuve	Coefficient
<u>Epreuve divisée en 2 parties :</u> 1- Analyse d'un dossier technique portant sur la résolution d'un problème auquel un·e assistant·e spécialisé·e des bibliothèques peut être confronté·e dans l'exercice de ses fonctions. 2- Traitement de plusieurs questions portant sur l'ensemble du programme des épreuves.	4h	3 2

EPREUVE ORALE D'ADMISSION	Durée de l'épreuve	Coefficient
Entretien avec le jury permettant d'apprécier les connaissances du·de la candidat·e, notamment en ce qui concerne les techniques des bibliothèques (classification ; maintenance des collections ; nouvelles technologies : installation, manipulation et maintenance des appareils ; accueil ; surveillance et sécurité), et ses aptitudes à exercer les fonctions d'assistant·e spécialisé·e des bibliothèques.	20 mn	4

CONCOURS INTERNE

EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE	Durée de l'épreuve	Coefficient
<u>Epreuve divisée en 2 parties :</u> 1- Analyse d'un dossier technique portant sur la résolution d'un problème auquel un·e assistant·e spécialisé·e des bibliothèques peut être confronté·e dans l'exercice de ses fonctions. 2- Traitement de plusieurs questions portant sur l'ensemble du programme des épreuves.	4h	2 1

EPREUVE ORALE D'ADMISSION	Durée de l'épreuve	Coefficient
Entretien avec le jury permettant d'apprécier les connaissances du-de la candidat-e, notamment en ce qui concerne les techniques des bibliothèques (classification ; maintenance des collections ; nouvelles technologies : installation, manipulation et maintenance des appareils ; accueil ; surveillance et sécurité), et ses aptitudes à exercer les fonctions d'assistant-e spécialisé-e des bibliothèques.	20 mn	2

2. L'organisation de la session 2017

Le concours de 2019, ouvert le 15 avril 2019, s'est déroulé du 19 avril 2019 (date des épreuves écrites) au 5 juillet 2019 (date de la publication des résultats d'admission).

A. Jury et examinateurs

Le jury du concours externe était composé de la manière suivante (dont 2 hommes et 4 femmes) :

1 conseillère municipale, Présidente
2 conservatrices de la direction des affaires culturelles de la ville de Paris ;
1 bibliothécaire de la direction des affaires culturelles de la ville de Paris ;
1 maire-adjoint.
1 Conservateur à la bibliothèque du service historique de la défense

Le jury du concours interne était composé de la manière suivante (dont 2 hommes et 4 femmes) :

1 conseillère municipale, Présidente
1 conservatrice de la direction des affaires culturelles de la ville de Paris ;
1 Assistant spécialisé des bibliothèques de classe exceptionnelle à la direction des affaires culturelles de la ville de Paris ;
1 maire-adjoint.
1 conservatrice des bibliothèques à la mairie de Nanterre
1 bibliothécaire de la direction des affaires culturelles de la ville de Pari

B. Les candidats

Externe (ouvert pour 20 postes)

811 candidat-e-s admis-es à concourir (dont 285 hommes et 526 femmes),
420 présent-e-s aux épreuves écrites d'admissibilité (150 hommes et 270 femmes)
63 admissibles dont 14 hommes et 49 femmes,
26 admis-es dont 19 femmes et 5 hommes (20 sur liste principale + 6 sur liste complémentaire).

Interne (ouvert pour 20 postes)

206 candidat-e-s admis-es à concourir (143 femmes et 63 hommes) ,
128 présent-e-s aux épreuves écrites d'admissibilité (34 hommes et 94 femmes)
58 déclaré-e-s admissibles (21 hommes et 37 femmes)
23 déclaré-e-s admis-es dont 6 hommes et 17 femmes (20 sur liste principale + 3 sur liste complémentaire).

3. Les barres d'admissibilité et d'admission

A. Concours externe

Barre d'admissibilité : 13,20 sur 20

Barre d'admission : 14,44 sur 20 (liste principale), 14,28 sur 20 (liste complémentaire)

B. Concours interne

Barre d'admissibilité : 10 sur 20

Barre d'admission : 12,6 sur 20 (liste principale), 12,5 sur 20 (liste complémentaire)

4. Les épreuves d'admissibilité

A. Epreuve d'analyse d'un dossier technique

Sujet externe :

Dans le cadre du projet d'établissement de votre bibliothèque du réseau parisien, vous êtes chargé-e de réfléchir à la mise en place de nouveaux services autour du jeu en bibliothèque.

En vous appuyant sur les documents du dossier et sur vos connaissances, vous développerez le sujet en 4 pages environ.

Sujet interne :

Dans le cadre du projet d'établissement de votre bibliothèque du réseau de la ville de Paris, vous êtes chargé-e de réfléchir à l'évolution de l'offre musicale de votre bibliothèque.

En vous appuyant sur les documents du dossier et sur vos connaissances, vous argumenterez votre développement en 4 pages environ.

Les notes et résultats obtenus

Externes

Moyenne : **9,43** sur 20

Note la plus élevée : 18 sur 20

Note la plus basse : 0 sur 20

Internes

Moyenne : **9,22** sur 20

Note la plus élevée : 16 sur 20

Note la plus basse : 0 sur 20

Observations et recommandations

Les remarques et observations valent pour les 2 concours :

Les sujets ont dans l'ensemble été bien compris. Mais une partie des candidat·e·s oublient de les reformuler et de les problématiser.

Beaucoup ne semblent pas s'être renseignés sur le fonctionnement des bibliothèques de la ville de Paris. Le contexte est pourtant primordial.

La majorité des copies manquent de références par rapport au contexte parisien et la plupart n'expliquent pas ce qu'est un projet d'établissement et à quoi il sert. Beaucoup oublient de définir les différents aspects de la mise en place d'un service (projets et objectifs, réalisation, formation du personnel, évaluation et perspectives) et ne se placent pas dans une bibliothèque en fonctionnement avec ses moyens et ses contraintes

Les documents sont en général bien compris mais il existe trop souvent des difficultés à les exploiter, à en tirer des idées et des exemples sans les paraphraser et sans tirer vers la note de synthèse.

Les mauvaises copies se bornent trop souvent à une liste d'actions sans réel lien entre elles, et les propositions ne sont pas assez justifiées : il vaut mieux choisir quelques projets et les développer en les argumentant plutôt que de faire un inventaire de tout ce qu'il serait possible de faire (et sans prendre en compte les contraintes). Si certaines copies témoignent d'un effort de reformulation et de structuration, trop nombreuses sont celles qui, même si pertinentes sur le fond, sont criblées de fautes d'orthographe et d'erreurs de syntaxes qui rendent leur lecture difficile.

On appréciera en revanche les copies qui s'appuient sur des exemples concrets du réseau parisien ainsi qu'aux partenariats qui peuvent être développés avec les autres acteurs du territoire (ex : les conservatoires pour le sujet du concours interne).

B. Epreuve de traitement de questions

Sujet externe et interne : 13 questions

Exemples :

- 1 - Citez 2 blogs des bibliothèques de Paris.
- 2 - En quoi consiste le service EUREKOI ?
- 3 - Qu'est-ce qu'un périodique mort ?
- 4 - Qu'est-ce qu'un marché public ? A quoi sert-il ?
- 5 - Trouver un slogan publicitaire court pour vanter les bibliothèques

...

Les notes et résultats obtenus

Externes

Moyenne : **8,93** sur 20

Note la plus élevée : 18 sur 20

Note la plus basse : 00 sur 20

Internes

Moyenne : 9,51 sur 20

Note la plus élevée : 18

Note la plus basse : 0

Observations et recommandations

Même si le niveau général est assez bon, du fait de la configuration des épreuves, il est possible que les candidat·e·s se précipitent trop pour répondre aux questions, sans prendre véritablement le temps de les lire.

Il est nécessaire de répondre par des phrases, mêmes courtes et simples et se fier à ses connaissances.

Il est fortement recommandé aux candidats de se documenter à la bibliothèque Buffon, au centre de documentation sur les métiers du livre, qui met à disposition du public des documents très fournis sur les concours des bibliothèques (annales, rapports de jury, calendriers, bibliographies).

Les futur·e·s candidat·e·s devront également se tenir informés de l'actualité du domaine du livre.

5. L'épreuve d'admission (entretien avec le jury)

Concours externe

Les notes et résultats obtenus

Moyenne : 13,14 sur 20

Note la plus élevée : 19 sur 20

Note la plus basse : 7 sur 20

Concours interne

Les notes et résultats obtenus

Moyenne : 12,42 sur 20

Note la plus élevée : 18 sur 20

Note la plus basse : 06 sur 20

Observations et recommandations

Cette épreuve a montré un niveau hétérogène mais globalement les candidat·e·s sont bien préparés à cet exercice.

Beaucoup de candidat·e·s ont fait preuve de dynamisme et de motivation. Ils-elles ont démontré une véritable curiosité intellectuelle et professionnelle tout en intégrant le sens du service public, même si, notamment en externe, il a été constaté chez un bon nombre de candidat·e·s un manque de curiosité quant à l'organisation (institutionnelle ou administrative) de la ville de Paris.

Pour les meilleur·e·s, Ils-elles se sont projeté·e·s concrètement en situation d'encadrement intermédiaire en réagissant très bien aux questions posées (être en mesure de prendre une décision sur une problématique simple engageant leur responsabilité). La présentation du parcours et des motivations était dynamique et argumentée.

Les qualités pour être un·e bon·ne encadrant·e sont formulées globalement de manières incomplètes et abstraites (sont surtout évoquées l'écoute et la compréhension). Enfin le savoir-être est important, l'entretien n'étant pas exclusivement basé sur les connaissances livresques.

Concernant en particulier le concours interne, la présentation pouvait quant à elle, être trop formatée mais le jury a été sensible aux efforts de clarté et de respect du temps imparti.

Annexe 1

Exemples de questions posées à l'épreuve orale d'entretien avec le jury

- 1) *Quelles sont les missions d'un ASBM spécialité bibliothèques ?*
- 2) *Qu'est-ce que le document unique ?*
- 3) *Un agent que vous encadrez tient des propos racistes dans la bibliothèque. Que faites-vous ?*
- 4) *Comment gérez-vous un conflit entre deux agents que vous encadrez ?*
- 5) *Doit-on répondre positivement à toutes les demandes des usagers en bibliothèque ?*
- 6) *Comment réagissez-vous si un usager vous fait part d'un départ de feu dans la bibliothèque ?*
- 7) *Les droits et devoirs du fonctionnaire*
- 8) *Quelle(s) bibliothèque(s) du réseau parisien avez-vous visité ?*
- 9) *Les réseaux sociaux sont-ils indispensables aujourd'hui pour les bibliothèques ?*
- 10) *Comment valoriser des collections sur les réseaux sociaux ?*
- 11) *L'écoute est-elle une qualité suffisante pour être un bon encadrant ?*